



# Accueil de Loisirs Sans Hébergement Vacances & Péri-scolaire (mercredi) BANYULS DELS ASPRES

A.L.S.H : 3/10 ANS

2022/2023

## Projet Pédagogique

### LA GRANDE BLEUE BROIE DU NOIR

"Le changement climatique est dû à l'activité humaine". Svante Arrhenius (1896)."

« Chers lecteurs, ce document est un document obligatoire pour tous les accueils collectifs de mineur, il garantit la qualité de l'engagement éducatif de l'accueil de loisirs et s'adresse à toutes les parties prenantes de l'éducation des enfants accueillis sur cette période : familles, dirigeants, animateurs, intervenants extérieurs ».



Contact : MERNIZI Tijini, directeur de l'A.L.S.H  
46 Rue des Vendanges, 66300 Banyuls-dels-Aspres  
Mél : [tijini.mernizi@laligue66.org](mailto:tijini.mernizi@laligue66.org)  
Tél : 06 46 06 08 84

# SOMMAIRE

---

## • 1. CONTEXTUALISATION

- 1.1- Situation
- 1.2- Le projet éducatif de la Communauté de Commune des Aspres
- 1.3- Le public

## • 2. OBJECTIFS

- 2.1 Les objectifs éducatifs
- 2.2 Les objectifs pédagogiques
- 2.3 Thèmes des vacances

## • 3. MOYENS

- 3.1- Les moyens humains
- 3.2- Les moyens matériels
- 3.3- Les activités

## • 4. ORGANISATION DE L'EXTRASCOLAIRE

- 4.1- Les horaires
- 4.2- Le fonctionnement de l'équipe pédagogique
- 4.3- Les cas particuliers

## • 5- EVALUTATION DU PROJET

- 5.1- Les moyens
- 5.2- Les critères

## • 6. CONCLUSION

## • ANNEXE

## PROPOS INTRODUCTIFS ET CONTEXTE

Dans la perspective de lutter contre les inégalités, la communauté de commune en lien avec la ligue de l'enseignement se mobilise pour organiser des temps « extra et périscolaires » de proximité apprenantes pour l'accueil des mineurs. Ces accueils collectifs auront pour objet :

- D'offrir un accueil éducatif et apprenant ;
- De permettre la découverte des ressources de nos territoires sur les plans : culturel, environnemental, patrimonial, économique et social ;
- De participer à la mobilisation des compétences «scolaires»

L'interruption prolongée de la scolarité, génératrice d'inégalités, favorise le décrochage scolaire. Nous nous inscrivons en cela **dans la grande tradition de l'Éducation Populaire**. Ces valeurs inspirent notre Mouvement, elles reconnaissent à chacun, le droit à l'éducation, la capacité de progresser, de s'épanouir, de développer des apprentissages citoyens, cela dans le respect de la convention des droits de l'enfant.

Notre offre éducative vient en complément de l'éducation formelle et de l'enseignement prodigués par l'école de la République. La mobilisation des compétences «scolaires» se fait sous des formes ludiques de jeux, de partage, d'échanges afin de ne pas reproduire le travail traditionnel des enseignants au sein de l'école. Ces temps « extra et périscolaires » éducatifs n'ont donc pas vocation à se substituer à l'action de l'école.

## • I. CONTEXTUALISATION

### • I.1- Situation

Notre accueil de loisirs est situé à **l'école de Banyuls Dels Aspres depuis septembre 2018**. Banyuls des Aspres est un village se situant près de la départementale 900, qui divise le territoire de la communauté de communes des Aspres par une voie de circulation, ce qui facilite son accès par la population des villages de Tressere et de Villemolaque (à l'ouest) d'autres part St Jean Lasseille et Brouilla (à l'est) sont des communes proche et frontalière à la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibéris . Ainsi les familles de ce secteur ont la possibilité d'accéder à ce service de proximité. Ce secteur dynamisé par une forte progression démographique, regroupe environ 6000 habitants. Il se trouve au cœur d'un terroir viticole, à 17 Km au sud de Perpignan, 15 Km d'Argeles sur mer et 17 Km du Perthus.

### • I.2 - Le projet éducatif de la Communauté de Commune des Aspres

Afin d'organiser l'A.L.S.H avec un projet de qualité, la communauté de commune a fait le choix d'y travailler, de définir un cadre et des orientations, par la rédaction d'un projet éducatif co-construit avec la ligue de l'enseignement 66, l'équipe pédagogique s'appuiera sur ce document, pour la construction du projet pédagogique.

L'ensemble du service enfance jeunesse de communauté des communes est labélisé "**plan mercredi**".

Le Plan mercredi met en place un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi. L'État, en partenariat avec les Caf, accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

### • I.3 - Le public

L'A.L.S.H s'adressent à l'ensemble des enfants de 3 à 10 ans "scolarisés" des villages de la communauté des communes des Aspres et hors communauté à d'autres conditions tarifaires.

## • 2. OBJECTIFS

### Pour les moins de 6 ans

L'accueil de loisirs est un lieu qui accueille vos enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. Depuis janvier 2019, l'équipe pédagogique se questionne sur l'accompagnement des enfants au quotidien afin de répondre au plus près à leurs besoins. Cette réflexion a été nourrie par la vision du développement de l'enfant tel que l'a pensé Maria Montessori. Convaincu par le bien-fondé de cette approche et de cette philosophie, l'équipe pédagogique maternelle composée de DUBOS Colette, de POSTMA Miranda, et tout récemment de BROQUIN Alexandre ont fait le choix d'ouvrir l'accueil de loisirs comme une Maison des enfants pour les 3-5 ans.

Ainsi, lors de leur venue, l'enfant pourra trouver des activités :

- qui lui permettent de réaliser des expériences sensorielles
- qui favorisent le mouvement-qui lui permet d'enrichir le langage
- qui lui permettent de construire son esprit logique
- qui développeront sa créativité
- qui lui permettent de prendre soin de son environnement et de se réaliser dans le groupe.

Toutes ces activités sont disponibles et à disposition des enfants, qui pourront ainsi jouer en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies, sous l'observation de l'équipe pédagogique, qui fera évoluer les ateliers selon l'appétence des enfants.

D'autres parts, cette année après une interruption du partenariat avec le R.A.M, dû à la crise sanitaire, nous le réactivons, au rythme d'une fois par mois, afin de proposer aux zéro, deux ans un accueil spécifique pour offrir une passerelle vers l'accueil de loisirs, mais aussi, contribuer à l'échange de pratiques entre professionnel.

## Pour les plus de 6 ans

Migration, érosion de la biodiversité, pollution, urgence climatique, raréfaction des ressources, réduction des déchets, sont des termes entendus par nos enfants. L'équipe pédagogique propose de traiter une partie de ces phénomènes de façon positive et sans dramatiser en agissant localement avec les scientifiques, les associations, les infrastructures culturelles et les élues.

La mer et les océans qui représentent 70% de la surface du globe, sont un gigantesque réservoir biologique : 275 000 espèces ont déjà été recensées, et il y en aurait des millions qui nous échappent encore. Or, plus que jamais, une évidence s'impose : **la biodiversité bleue broie du noir**. Et ce, jusque dans ses abysses ! Sur le littoral, zone où se concentre la plupart des espèces, le constat est pire encore tant les pressions humaines s'intensifient.

Artificialisation du trait de côte, transport maritime, surpêche, nautisme... aujourd'hui les enjeux de protection de la biodiversité se cristallisent sur nos côtes. Mais comme sur terre, la flore et la faune marine et littorale manquent de référencement, de suivi. Et comme sur terre les sciences participatives s'avèrent être un excellent moyen de recueillir des données. Surtout en France : ses 20 000 km côte sont d'une richesse extraordinaire – on compte 900 habitats marins différents, des falaises de craies aux estuaires sableux en passant par les marais salants et les récifs coralliens.

Des programmes de sciences participatives et citoyennes\* sur le milieu marin, ce n'est pas ce qui manque en France : il en existe plus de 60 ! Pour observer la biodiversité bien sûr mais aussi pour effectuer des relevés de température de la mer ou pour faire toutes sortes de mesures physico-chimiques.

**L'équipe pédagogique en a ciblé un seul, celui proposé par l'association planète mer « BIOLIT junior »** en partenariat avec l'Ifremer. Ainsi par l'observation et par l'envoi à l'association des données de l'environnement marin proche de chez eux, les enfants accompagnés par SALVI Mélanie leur animatrice référente sur ce projet, aideront à la préservation du littoral fragile méditerranéen.

Longtemps vue comme une terre d'émigration vers les colonies ou encore plus récemment les migrations des retraités nord-européens vers certaines destinations du sud de la Méditerranée, les rives nord de la méditerranée sont devenue l'une des principales régions d'immigration au monde. Oublier que les migrations ont fabriquées la Méditerranée et sont partie prenante de la constitution des sociétés sur le plan économique, social et culturel, participe au contexte grandissant de rejet et de peur de l'autre.

Les personnes étrangères font l'objet de nombreux préjugés et d'un racisme qui mettent à mal leur inclusion tout en menaçant la cohésion sociale. Parce que les enfants sont les citoyen·ne·s de demain, parce que certain·e·s se retrouvent en première ligne comme enfants « arrivant·e·s » ou enfants « accueillant·e·s ».

C'est pour toutes ces raisons que CANDILLE DURAN Charlotte consciente qu'un changement de mentalité ne se décrète pas mais se co-construit, cherche avant tout à susciter l'échange avec les enfants, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'éducation populaire, propre à la fois au développement de l'esprit critique et de l'empathie. Elle poursuivra l'action pédagogique débutée l'an dernier dans laquelle les différences seront abordées à travers la littérature de jeunesse, le théâtre, le jeu et les activités.

## Pour les parents

Il est fondamental de s'interroger sur la place que l'équipe pédagogique souhaite donner aux familles pour concevoir et faire vivre un cadre relationnel au sein de son accueil de loisirs. La création de l'indispensable climat de sécurité et de confiance passe en effet par une démarche partenariale entre professionnels et parents : de là peuvent émerger les prémices de la coéducation.

Nos objectifs :

- Proposer des espaces et des temps partagés parents/enfants et permettre aux parents de se rencontrer, de partager en animant régulièrement, des activités en fin de journée pour les familles à l'accueil de loisirs.
- Permettre de dialoguer et d'apporter des connaissances sur des questions d'éducation, en encourageant les familles à participer aux actions organisées par le service de coopération Convention Territoriale Globale (mise en œuvre de la politique familial, social et éducative de la Communauté de Communes des Aspres).
- Orienter les familles, les informer, être relais de tous les services familiaux, sociaux et éducatifs.
- Communiquer sur nos intentions éducatives, en diffusant le projet pédagogique, sur le site numérique de la communauté de communes, en les inscrivant sur les plannings d'activités, en les partageant avec les parents pendant des rencontres organisées.

\* « La science participative et citoyenne peut être définie comme l'effort participatif et combiné de recherche, d'analyse et d'éducation publique qui poursuit strictement, comme principe de base, l'objectif de bien-être collectif des générations présentes et futures d'êtres humains sur la planète et de la biosphère. Le scientifique citoyen, à travers ses capacités particulières de recherche et d'analyse, doit participer à la protection de la société contre des modes de développement qui placent l'intérêt de l'État ou l'intérêt corporatif au-dessus du bénéfice collectif. Le scientifique citoyen est donc un contre-expert par excellence. » Définition de Mycle Schneider, nommé dans le directoire de la fondation japonaise Takagi Fund for Citizen Science en 2001

### • 2.1- Les objectifs éducatifs

#### Citoyenneté :

- Favoriser la tolérance et la vie en collectivité
- Favoriser l'esprit de coopération
- Valoriser l'expression du groupe et de l'individu
- Développer les valeurs du « vivre ensemble »
- Développer une attitude civique pour tous

#### Autonomie :

- Etre acteur de ses vacances
- Valoriser les compétences de chacun
- Favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie
- Inciter à la prise d'initiative et à l'engagement de tous
- Impliquer les enfants dans les différents temps

#### Environnement :

- Favoriser la découverte de la nature
- Découvrir le monde pour mieux le protéger
- Favoriser les actions éco citoyennes
- Découvrir et protéger le patrimoine de la région
- Favoriser les actions protégeant l'environnement

#### Culture :

- donner des clefs de lecture d'une représentation de spectacle vivant
- permettre une appropriation collective des œuvres
- permettre une expression intime
- inscrire les rencontres artistiques des enfants et dans la globalité d'un parcours

## • 2.2- Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques déclinent les objectifs éducatifs de manière opérationnelle, afin de permettre leur évaluation. Les objectifs pédagogiques phares définis pour cette période sont les suivants :

### • Contribuer aux sciences participatives et citoyennes

En inscrivant l'A.L.S.H au programme national de science participative sur la biodiversité du littoral « BIOLIT les observateurs du littoral » proposé par l'association planète mer, en collaboration avec l'IFREMER.

### • Comprendre les migrations pour un accueil digne des personnes étrangères

En développant les connaissances des enfants sur les réalités migratoires.  
aider à déconstruire les stéréotypes et préjugés relatifs aux personnes immigrées, exilées, réfugiées...

**Mais aussi....**

### • Assurer les continuités éducatives verticales et horizontales

- Agir avec le réseau d'assistante maternelle du secteur
- Poursuivre la coopération avec le service jeunesse de la communauté de commune
- S'inspirer du projet d'école pour homogénéiser nos intentions éducatives avec celle de l'école.
- Construire des rencontres régulières entre enfants
- Permettre l'échange de pratique entre les différents professionnels de la petite enfance de l'enfance et de la jeunesse

### • Développer les valeurs du « vivre ensemble »

- Gérer les conflits, en apprenant à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions. En sachant régler un conflit sans violence. En apprenant et s'entraînant à la médiation.
- Accepter les différences, en apprenant à accepter les différences au quotidien: racisme, relation filles/garçon, handicaps...
- Vivre avec des règles, en comprenant la nécessité et l'utilité des règles. En participant à l'élaboration et à l'évolution de règles de vie en collectivité.
- Apprendre à communiquer, en sachant prendre la parole, donner son avis, même s'il est minoritaire. En sachant débattre tout en restant à l'écoute. En sachant accepter la parole de l'autre. En sachant garder une trace écrite pour s'y référer.
- S'affirmer individuellement, en développant une image positive de soi. En apprenant à ne pas écraser l'autre, à vivre harmonieusement les relations avec les pairs

### • Favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie

- En favorisant l'écoute pendant les conseils d'enfants ;
- En incitant à prendre soin de ses affaires et celle de la structure ;
- En favorisant le « faire tout seul » pendant les activités et les autres temps d'accueil.

### • Donner des clefs de lecture d'une représentation de spectacle vivant

- En donnant des clefs de lecture d'un univers aux multiples facettes et aux représentations très nombreuses (histoire, vocabulaire...).
- En proposant des situations ludiques et d'analyse des œuvres (genre, rapport au public, émotions...).
- en favorisant des espaces d'expression personnelle pour les jeunes spectateurs.

## • 2.3 Thèmes des vacances scolaires 2022/2023 :

les thèmes, des vacances s'articulera autour de la naissance de la rivière du Tech dans la vallée de Parcigoule à 2500 m jusqu'à la réserve naturelle du Mas Larrieu en méditerranée.

- **Automne** Découverte de la ripisylve locale, aqua-expérience, visite d'Oniria, la vie aquatique sous toute c'est forme pour débiter le projet « la grande bleu broie du noire »
- **Hiver** Naissance et périple d'un flocon de neige du le haut Vallespir.
- **Printemps** La saga de l'eau
- **Été** Le travail est en cours, nous ferons une mise à jour du projet Pédagogique

Un planning complet sera à disposition deux semaines avant les vacances.

## • 3. MOYENS

### • 3.1 - Les moyens humains

Le taux réglementaire d'encadrement de L'A.L.S.H. est de :

- 1 adulte pour 12 mineurs de plus de 6 ans et 8 lors d'une baignade.
- 1 adulte pour 8 mineurs de moins de 6 ans et 5 lors d'une baignade.

Le taux réglementaire d'encadrement de l'accueil périscolaire du mercredi :

- 1 adulte pour 15 mineurs de plus de 6 ans
- 1 adulte pour 10 mineurs de moins de 6 ans

La communauté de commune a fait le choix de conserver le 1 pour 12 et le 1 pour 8 pour une meilleure qualité de service. Pour la déclaration de l'accueil auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les intervenants ponctuels peuvent être comptabilisés dans l'effectif d'encadrement pendant leur temps de présence. Cependant, dans une recherche de qualité, le nombre d'enfants par adulte devra être adapté au type d'activités proposées.

L'équipe d'encadrement de L'A.L.S.H est constituée :

- d'un directeur titulaire d'un B.E.A.T.E.P. spécialité activités sociales et vie locale.
- D'animateurs/trices qualifiés (B.A.F.D, B.A.F.A, surveillant de baignade, stagiaire B.P.J.E.P.S).
- d'intervenants locaux, ponctuellement selon les projets mis en œuvre.

#### Rôle du directeur

Le rôle du directeur est de gérer la mise en œuvre de L'A.L.S.H., conformément aux décisions prises par les comités de pilotage et de gestion.

Ses missions seront :

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique de L'A.L.S.H.
- Gérer l'ensemble des intervenants de L'A.L.S.H. et organiser des réunions de travail
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux : récolte et étude des propositions
- Accompagner la conception et la réalisation du projet d'animation de chaque animateur, de façon à ce qu'il soit en cohérence avec le projet pédagogique
- Planifier les activités (intervenants, matériels, lieux...)
- Gérer les inscriptions et les listes d'enfants
- Assurer la gestion budgétaire et administrative
- Concevoir les supports de communication et d'information à destination des familles
- Être présent sur le terrain pour avoir un contact direct avec les parents, les animateurs et les enfants
- Evaluer la mise en œuvre de cette action et en rendre compte.

#### Rôle des animateurs/trices

L'animateur/trices à un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique. Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il est force de proposition et sait s'adapter à la situation
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller à travers différents supports d'animation
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- Il fait part au directeur des problèmes survenus au cours de la journée.

Avec ses collègues :

- Il doit respecter ses horaires de travail
- Il doit prévenir ses responsables en cas d'absence et apporter un justificatif
- Il doit s'informer, se former et informer
- Il est responsable des actions qu'il mène
- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il respecte le travail de l'autre
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié

## Rôle de tous les intervenants

Les intervenants viennent proposer une découverte de leurs spécialités. Ils ne doivent pas oublier le côté ludique de la découverte.

Ces temps se situant en période extrascolaire, il convient de ne pas mitrailler les enfants d'informations ou d'être trop directifs dans la démarche. Ces temps doivent se dérouler dans la plus grande convivialité et ne doivent pas se transformer en temps d'apprentissage pur.

**Les adultes s'engagent à :**

- Être attentif, disponible, actif et à l'écoute des enfants
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Utiliser un langage adapté à l'âge des enfants
- Faire part au directeur des problèmes survenus au cours de la journée.

L'intervenant est un adulte référent pour l'enfant, c'est pourquoi il doit faire preuve d'exemplarité. En conséquence, si un adulte venait à manquer à ces engagements, le partenariat viendrait à s'arrêter.

## • 3.2 - Les moyens matériels

Les locaux utilisés dans le cadre de l'A.L.S.H. seront les espaces municipaux suivants :

Commune	Dans l'école
<b>BANYULS DELS ASPRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un espace jeux maternelle</li><li>• Un plateau sportif</li><li>• Un espace cabanes</li></ul> Voir l'annexe I Pour l'occupation des salles page 15

L'entretien de tous les lieux utilisés par l'A.L.S.H sera assuré par la commune.

Les lieux de stockage du matériel sont situés dans la salle polyvalente et dans un cagibi situé à côté de la cantine.

Le matériel nécessaire à la mise en œuvre de l'A.L.S.H devra être précisé par chaque animateur dans le cadre de son projet d'animation

## • 3.3 - Les activités

### Des activités communes avec les différents services éducatifs

Pensées en partenariat avec le service jeunesse ou le réseau d'assistante maternelle\* ces activités (programmation régulière de demie journée consacré aux jeux éducatif « pédagogie Montessori » à l'accueil de loisirs avec le R.A.M\*, programme commun avec le service jeunesse pour les 11 ans...) permettrons aux enfants de faciliter la transition entre les âges cruciaux.

### Des activités d'expression culturelle et artistiques

Axées sur une volonté d'expression et de créativité des enfants, ces activités (voire et faire de l'art plastiques, de la musique, de la danse, du théâtre...) servent aussi à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer. Elles peuvent être l'occasion de productions collectives, de manifestations festives...

### Des activités de découverte de la nature

Orientées sur les activités de pleine nature, ces activités (découverte de la faune et la flore, initiation à la capture respectueuse, étude ludique d'un biotope, sortie guidée en montagne, sur les bords de rivières, de lac, ou en mer, initiation à l'agro écologie) permettrons aux enfants de mieux connaître leur environnement et ainsi de mieux le protéger.

### Des activités de la vie pratique et savoir-faire anciens

Tournées vers la débrouillardise et l'apprentissage de gestes simples et de tous les jours, ces activités organisées sous forme d'ateliers s'attachent à décrypter les gestes du quotidien que ce soit en matière de cuisine, de bricolage, de jardinage, de couture... Une manière d'être aussi dans la transmission intergénérationnelle. Ces ateliers nécessiteront l'utilisation d'outils : perceuse, tenaille, marteaux, séateurs.... Cadré par l'animateur/trice, pour permettre la sécurité des enfants.

### Des activités physiques

Centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible, dehors et en plein air, de pratiquer des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie...



## • 4 - ORGANISATION EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le temps extrascolaire se place le mercredi à la journée et pendant les vacances scolaires. Pendant les vacances de fin d'année de décembre et les 15 derniers jours des vacances d'été il ferme ses portes. Le service enfance de la communauté de commune des Aspres gère ce temps conjointement avec la ligue de l'enseignement. C'est un service sur inscription avec un tarif d'accès incluant une aide de la C.A.F proportionnelle aux quotients familiaux des familles. Il s'agit d'assurer un service en harmonie avec les rythmes de l'enfant et de concourir à son épanouissement. Les activités proposées sont diversifiées, pédagogiques.

### • 4.1 - Les horaires JOURNÉE TYPE DES ENFANTS : Lieux Permanent d'Activité.

		Ce que fait l'enfant
7h30 à 9h00	Accueil échelonné des enfants	Il dispose d'un temps libre et peut profiter des différents L.P.A*.
9h15 à 11h45	Si déplacement ou transport	En binôme, il est sensibilisé à faire attention à son camarade et vice versa. Il se conforme aux règles.
	Activité	Il participe de manière active
(- 6ans) 11h45 à 12h45 (+ 6 ans) 12h à 13h	Repas	Avant chaque repas l'enfant se lave les mains, ou utilise un gel hydro-alcoolique mis à disposition par le centre. Il se restaure.
(- de 6 ans) 12h45 14h30	Sieste et temps calme	Après le repas, Il se repose allongé, les premiers à se réveiller pratique une activité dans le calme en respectant le repos des autres enfants.
( + 6 ans) 13h à 13h15 13h15 14h30	Respiration	Il dispose d'un temps libre sur l'espace multi jeux.
	Temps calme	Il pratique une activité calme (jeux de société, mandalas...)
14h30 à 16h00	Activité	Il participe de manière active
16h00 à 16h30	Goûter	L'enfant mange son goûter dans le calme et la convivialité.
16h30 à 17h00	Si déplacement ou transport Si non temps de respiration	Même principe que le matin. Il dispose d'un temps libre dans la cour
17h00 à 18h00	Accueil des parents	l'enfant est en temps libre et peut profiter des lieux permanents d'activités

### • 4.2 - Le fonctionnement de l'équipe pédagogique

#### Avant

Des temps de travail seront prévus pour l'organisation matérielle et temporelle de la période :

- synchronisation du fonctionnement de l'accueil et révision de la réglementation ;
- réalisation des plannings et animations ;
- choix des parcs et lieux d'animation ;
- organisation pour prévoir les lignes de bus, les arrêts et le temps de chaque trajet ;
- préparation des besoins matériels, pédagogiques et sécuritaires.

#### Pendant

Un référent pour chaque groupe sera défini, il coordonnera les journées. Les tâches sont réparties de manière équitable et formelle.

HORAIRES	CE QUE FAIT L'ANIMATEUR/TRICE
<b>A son arriv�e</b>	R�cup�ration du mat�riel de la journ�e, des dossiers des enfants aupr�s de la direction. -Contr�le du mat�riel des lieux permanents d'activit� (LPA lecture, LPA construction, LPA dessin, LPA Jeux de carte, LPA petit animaux et personnages et LPA jeux symboliques, LPA jeux ext�rieur).
<b>7h30-9h00 Accueil des enfants</b>	Accueil des parents et des enfants (proposition de collation entre 7h30 et 8h30), cochage sur listing des enfants pr�sents -Assiste l'enfant lorsqu'il place ses affaires. -Propose d'aller aux toilettes avant de partir vers le lieu d'activit�.
<b>Transport P�destre et en bus</b>	-L'animateur fait preuve d'une extr�me vigilance : Il respecte les r�gles du code de la route et se conforme aux r�gles rappel�es dans INSTRUCTIONS DEPARTEMENTALES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS 2017 de la DDCS. Il est pr�venant sur la s�curit� des enfants (ceinture de s�curit�, place des adultes dans le bus).
<b>Activit�</b>	- L'animateur aura pr�alablement d�fini son r�le avec son bin�me ou ses partenaires (meneur, suiveur). L'activit� propos�e � un int�r�t p�dagogique li� aux objectifs du projet p�dagogique. Elle mettra l'enfant en position d'acteur de son apprentissage.
<b>Repas � l'accueil de loisir et en sortie</b>	Entre 11h30 et 12h30, selon les besoins des enfants et l'activit� pr�vue. -L'animateur fait respecter les r�gles d'hygi�ne. -Le temps du repas est un moment calme et convivial. -Les petits se dispersent vite, donc �viter d'exc�der les 45 minutes - 1h de repas. -L'animateur veille � ce que les enfants goutent � tout ce qui leur est servie. -L'animateur a un r�le �ducatif � mener dans le sens de la limitation du gaspillage aupr�s des enfants.
<b>Sieste et temps calme � l'accueil de loisirs et pendant les sorties</b>	-Les petits se d�tendent autour d'une histoire, des bruits de la nature par exemple, sur les couvertures pr�vues. Apr�s environ 1/2 heure, certains se seront endormis, d'autres pourront choisir une activit� calme (dessins, jeux de soci�t�, livres...) -Si certains s'endorment, le r�veil se fera de mani�re �chelonn�e, selon leur rythme. -Le temps calme (environ 1h) permet de : . Laisser les enfants dig�rer. . Reprendre de l'�nergie. . Couper le rythme de la journ�e. . Se reposer ou dormir.
<b>Activit�</b>	- M�mes pr�conisations que le matin
<b>Go�ter + Transport</b>	-M�me organisation que le matin Pour le go�ter l'animateur aura pr�vu un compl�ment de go�ter (pain, fruits secs, confiture, miel). -Pr�voir le temps du go�ter (pr�paration, manger et rangement). -Anticipation d'une �ventuelle circulation ou la foule dues � la saison ou l'heure de pointe.
<b>17h Accueil du soir</b>	-Il veille � ce que les enfants jouent en s�curit�. -Retour sur la journ�e aupr�s des enfants - Retour de la journ�e aupr�s des parents (explication constructive).
<b>18h-18h15 Retour au sein de l'�quipe p�dagogique</b>	Evaluation des animations et des temps de vie collective par rapport aux notions environnementales abord�es (se rapportant au th�me) et au objectifs du projet p�dagogique vis�s (socialisation, autonomie, d�couverte de la nature, culture). -Ressentis des enfants et des animateurs. -Difficult�s rencontr�es. -Points et d�tails sur le lendemain ou semaine suivante (mat�riels, horaire...) -R�cup�ration du mat�riel de la journ�e, des dossiers des enfants par la direction.

## • 4.3 - Les cas particuliers

### En cas d'absence d'un animateur/trice

En cas d'absence d'un animateur/trice, un animateur remplaçant sera mis à disposition par la ligue de l'enseignement ou le directeur prendra en charge le groupe.

### En cas de pluie

En cas de pluie, si l'activité proposée a lieu habituellement en extérieur, une solution de repli sera proposée. L'animateur et proposera un atelier en intérieur.

### En cas d'accident

#### **En cas d'accident, type petit bobo :**

Une trousse à pharmacie sera disposée dans chaque lieu d'intervention.

Si l'animateur est seul avec son groupe d'enfants, il devra contacter le directeur qui viendra soigner l'enfant. Si l'animateur n'est pas seul, il pourra se détacher pour soigner l'enfant. Les soins apportés devront être notés dans le cahier d'infirmerie présent dans chaque trousse à pharmacie. Tout manque de fourniture devra être signalé au directeur.

#### **En cas d'accident plus grave l'équipe pédagogique va :**

- Prévenir le directeur
- Appeler le 15 pour connaître les premiers soins à apporter en attendant l'arrivée des secours.
- Appeler les parents (si les secours jugent le départ immédiat aux urgences nécessaire, l'animateur partira en ambulance avec le blessé et restera en contact avec la famille. Si l'évacuation peut attendre, les secours attendront la famille pour partir aux urgences) - Préparer la fiche sanitaire de l'enfant en attendant les secours.
- Prévenir la DDCS via la déclaration d'accident grave.

## • 5 - EVALUATION DU PROJET

### • 5.1 - Les moyens

Afin de s'assurer du respect des objectifs définis par le document pédagogique, chaque projet d'animation fera l'objet d'une évaluation. Dans un premier temps, chaque animateur auto évaluera l'activité qu'il a menée grâce à une grille fournie par le directeur. Dans un second temps, une évaluation collective se fera en réunion d'équipe. Enfin, le directeur devra présenter un bilan à la fin de chaque cycle au coordonnateur des A.L.S.H des Aspres.

### • 5.2 - Les critères

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis pour évaluer la réponse aux objectifs du projet pédagogique sont les suivants:

#### **Indicateurs quantitatifs :**

- mixité d'âge, de sexe et d'école des groupes constitués
- nombre de projets collectifs réalisés
- assiduité des enfants aux ateliers dans lesquels ils se sont inscrits
- évolution du pourcentage d'enfants inscrits à l'A.L.S.H sur l'ensemble des enfants scolarisés
- nombre d'enfants qui renouvellent leur inscription
- diversité des activités proposées
- nombre de partenariats locaux réalisés.

#### **Voir annexe 2 Indicateurs qualitatifs :**

- coopération et entraide des enfants pendant les activités
- implication des enfants dans les activités
- complémentarité des projets d'animation aux enseignements scolaires
- adaptation des activités proposées aux plus petits
- acquisition de connaissances par les enfants sur leur territoire de vie et les acteurs qui le composent.

## • CONCLUSION

Si ce document se veut le plus réaliste possible, des imprévus peuvent se présenter. Il s'agit d'une expérimentation qui, grâce à la coopération de tous, saura évoluer pour devenir une véritable richesse. Pour cela, le directeur reste à la disposition de chacun dans l'intérêt des enfants et pour que les objectifs de cette organisation soient atteints.

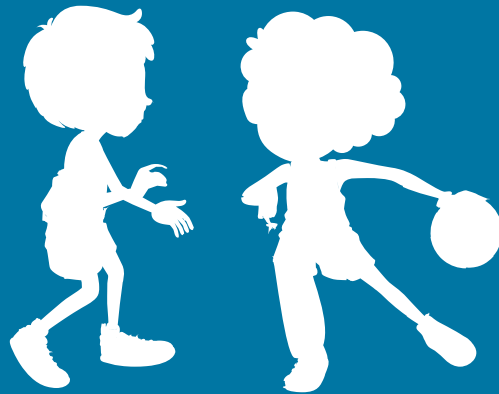
MERCREDI			
de 7h30 à 9h00	Accueil échelonné garderie		
de 9h00 à 12h00	Garderie	Salle de motricité	la Classe maternelle 2
de 11h45 à 13h15	cantine		
de 13h15 à 15h00	dortoir		
de 13h15 à 17h00	Garderie	Salle de motricité	la Classe maternelle 2 avec le dortoir
de 17h00 à 18h00	Accueil échelonné garderie		

## • ANNEXE I

GRANDE VACANCES			
de 7h30 à 9h00	Accueil échelonné garderie		
de 9h00 à 12h00	Garderie	Salle de motricité	Salle d'activité + classe maternelle 2
de 11h45 à 13h15	cantine		
de 13h15 à 17h00	Garderie	Salle de motricité	classe maternelle 2 et la salle d'activité le dortoir de la Classe maternelle 1
de 17h00 à 18h00	Accueil échelonné garderie		

GRANDE VACANCES			
de 7h30 à 9h00	Accueil échelonné garderie		
de 9h00 à 12h00	Garderie	Salle de motricité	Salle d'activité + classe maternelle 2 Classe maternelle 1 avec le dortoir
de 11h45 à 13h15	cantine		
de 13h15 à 17h00	Garderie	Salle de motricité	Salle d'activité + classe maternelle 2 Classe maternelle 1 avec le dortoir
de 17h00 à 18h00	Accueil échelonné garderie		





# ALSH & PÉRISCOLAIRE BANYULS DELS ASPRES

Contact : MERNIZI Tijini, directeur de l'A.L.S.H  
46 Rue des Vendanges, 66300 Banyuls-dels-Aspres  
Mél : [tijini.mernizi@laligue66.org](mailto:tijini.mernizi@laligue66.org)  
Tél : 06 46 06 08 84

